

Patrice Delpy (bailleur)
55 Chemin du Chapitre
Appt 2B
31100 Toulouse
0635291573

le 24 Juillet 2023

Jérôme Smith (locataire)
Toulouse

Objet : Régularisation – solde de tout compte

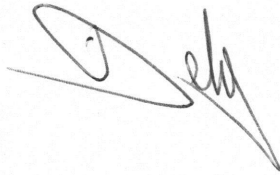
Je déclare avoir reçu de Mr Jérôme Smith le somme de 420 Euros au titre du loyer et la somme de 30 Euros en paiement des charges pour la période débutant le 1 Juillet 2023 et finissant le 31 Juillet 2023.

Sachant que les loyers sont payables au prorata du temps occupé (prorata temporis), vous avez occupé le logement pendant 20 jours (Juillet) ce qui entraîne le remboursement du trop-perçu suivant :

Somme à votre crédit : $420 - (420 / 31) * 20 \text{ jours} = 420 - 270 = 150 \text{ Euros}$

En conséquence, je certifie par la présente vous avoir remis un chèque visant à régulariser la situation.

Patrice Delpy



Jérôme Smith

